

Résolution présentée par la délégation de

Fidji

Thème Développement durable

Concerne Un impôt sur les bateaux pollueurs traversant les zones maritimes aux alentours de Fidji, dont les récoltes iraient à ces mêmes îles, et à d'autres territoires menacés par la montée des eaux

L'Assemblée Générale,

Consciente des effets dévastateurs du changement climatique; notamment la montée du niveau des eaux,

Constatant la menace que celle-ci pose aux Etats insulaires, particulièrement à l'Alliance des petites îles insulaires (AOSIS), dont les Etats membres représentent plus d'un quart des pays du monde et sont responsables de moins d'1% des émissions mondiales de carbone,

Rappelant l'irréversibilité des conséquences de la pollution, et l'urgence de la situation actuelle étant donné qu'elle affecte les zones côtières densément peuplées, et que 280 millions de personnes au niveau mondial pourraient être touchées dans le scénario le plus optimiste,

Appelant à des mesures de protection des Etats à risque qui encourageraient également la réduction d'émissions de carbone,

Propose aux pays ayant un minimum de compassion pour les générations futures d'exiger des compagnies effectuant des passages par bateau dans les zones maritimes de l'Océanie un impôt qui agirait en compensation des dommages causés aux Etats membres de l'AOSIS afin de préserver les territoires qui subiront les conséquences de la négligence des grandes puissances.

Le texte français fait foi